

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

Chapitre I

**L'héritage de Rousselot à Grenoble :  
création et développement d'un des tout  
premiers instituts de phonétique**

**Nathalie Vallée & Coriandre Vilain**

**Abstract**

The 19<sup>th</sup> century marked a scientific evolution in linguistics with the rise of experimental phonetics. Foreign language teaching gradually integrated this new discipline, leading to the creation of the first phonetics research laboratories. At the beginning of the 20<sup>th</sup> century, Grenoble's economy was booming and the university was expanding. Thanks to the *Comité de patronage des étudiants étrangers*, phonetics began to be taught. In 1904, a chair of modern French philology was created, entrusted to Théodore Rosset, who played a central role in establishing experimental phonetics in Grenoble. Rosset founded a phonetics laboratory on his arrival, gradually transforming it into an institute combining teaching and experimental research. He developed innovative teaching methods using phonographic recordings and voice analysis instruments, some of them created by Rousselot. This article aims to understand how Rousselot inspired Rosset in the development of his Institute —the first in France that introduced experimental phonetics into a Faculty of Arts.

## 1. De la philologie à la phonétique expérimentale

### 1.1 La phonétique, cause naturelle de l'évolution linguistique

Le champ des études linguistiques a connu au XIX<sup>e</sup> siècle un développement remarquable empreint de la révolution intellectuelle et culturelle des Lumières et de l'héritage des travaux des fondateurs de la grammaire comparée, tels Erasmus Rask, Wilhelm von Humboldt, Franz Bopp, August Schleicher ou encore Georg von der Gabelentz. Inspirés par l'hypothèse lamarckienne, les philologues de cette période ont adopté une conception naturelle des langues considérées comme des corps organiques en évolution, capables d'adaptation et de mutation (Bopp, 1827). Dans un paradigme englobant les concepts d'homologie et d'universalisme, l'étude historique des langues s'est orientée vers l'hérédité et la recherche des causes naturelles de l'évolution sur différentes profondeurs, de la syntaxe à la morphologie du mot et aux caractéristiques naturelles des sons qui les expriment (Sampson, 1980).

### 1.2 De la grammaire aux lois phonétiques

Avec une perspective comparatiste, la description des changements de sons d'époques différentes a conduit les philologues à proposer des régularités dans les mutations. Vers la fin du XIX<sup>e</sup>, les néogrammairiens (*Junggramatiker*) formuleront ces régularités en termes de « lois » (telles les lois physiques) car applicables de manière uniforme (même s'il existe des exceptions, tant que celles-ci restent explicables) à la succession des stades de l'évolution historique. Les « lois » signifient que l'évolution des langues n'est pas arbitraire et que les changements phonétiques sont prédictibles (p. ex. Passy, 1891), offrant ainsi la possibilité de systématiser l'évolution linguistique. Les premières lois phonétiques émises par Rask (1818) puis par Grimm (1822) révèlent l'importance de la composante sonore et de l'interprétation rationnelle des changements pour comprendre les langues et leur évolution, et établir leur parenté. S'ensuit une préoccupation qui va accompagner les comparatistes tout au long du XIX<sup>e</sup>, de Rask à Passy : l'inadaptation de l'alphabet latin pour transcrire les sons des langues (Rousseau, 1981).

### 1.3 Des lois phonétiques à l'expérimentation

Pour retracer l'histoire des changements linguistiques, le raisonnement construit sur les seules formes écrites se révèle

## L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE PHONÉTIQUE

insuffisant ; comprendre les sons et leur logique de modification devient indispensable. Pour cela, une connaissance approfondie des éléments sonores du langage devient nécessaire. Les idées et principes du positivisme philosophique d'Auguste Comte qui se répandent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> contribuent au développement de cette connaissance à travers des approches méthodologiques nouvelles privilégiant observations, mesures et expérimentations. Celles-ci sont rendues possibles par l'invention de techniques nouvelles et la création de nouveaux instruments comme ceux du médecin physiologiste Étienne Jules Marey pour l'enregistrement et l'inscription graphique de la parole (Teston, 2010). Des néogrammairiens recherchent dès-lors les causes des changements phonétiques dans les caractéristiques physiques, articulatoires (actions mécaniques) et acoustiques (analogies de sonorité) des sons (Paveau & Sarfati, 2003). Participe aussi au renouvellement méthodologique des sciences, la diffusion de la méthode expérimentale de Claude Bernard qui repose sur plusieurs étapes clés lesquelles permettent seules de passer de l'observation d'un phénomène à une explication causale et scientifique des phénomènes (Bange, 2009).

### **1.4 La difficile reconnaissance de l'oral**

Dans ce contexte de renouveau des savoirs scientifiques, et assez rapidement après sa création en 1866, la Société de Linguistique de Paris (SLP) va promouvoir l'étude du langage parlé – l'oral plutôt que l'écrit – et créer en 1874 une commission des instruments à l'initiative de son secrétaire, le philologue Louis Havet (Teston, 2010). Cependant, l'approche scientifique des langues dans leur oralité ne concernera pas, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, les langues régionales, les patois, dont l'intérêt scientifique pour la linguistique n'est pas encore bien identifié. Il en est de même des pratiques langagières du quotidien. En conséquence, bien qu'inspirées par le renouveau scientifique de l'époque, les institutions universitaires continuent de privilégier l'étude des langues classiques (romanes, germaniques, slaves, etc.) dans les perspectives historique et philologique, et les études littéraires. Peu de place est faite à l'étude scientifique des dialectes, les confortant pour des années encore dans l'absence de reconnaissance académique, et ce, malgré des initiatives précoces à partir d'enquêtes de terrain (p. ex. celles de Jules Gilliéron, initiateur avec l'abbé Rousselot en 1887 de la *Revue des patois gallo-romans*), de l'abbé Rousselot lui-même (Rousselot, 1891) ou,

un peu plus tard, celles de Ferdinand Brunot, instigateur des premières enquêtes phonographiques (1911-1914) et créateur en 1911 des Archives de la parole en Sorbonne (Bergounioux, 1995 ; Chevalier, 1997 ; Weber, 2019).

### 1.5 La voie de l'enseignement pratique des langues étrangères

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en lien avec l'industrialisation et l'après Révolution de 1789, partout en Europe, l'instruction est institutionnalisée au niveau des États. Pour des besoins d'échanges internationaux, l'enseignement pratique des langues étrangères est introduit en France dans la réforme de l'Enseignement moderne dès 1829 (ordonnance de Henri de Vatimesnil) mais dans la lutte avec l'Enseignement classique, ce n'est qu'à partir du ministère de Victor Duruy (1863-1869) et sous la III<sup>e</sup> République, pour des enjeux de priorité nationale stratégique, qu'il se développe réellement (Puren, 1989 ; Chevalier, 1997 ; Dubois, 2017). Bien que la primauté de la langue parlée figure dans les instructions du ministère dès 1840 (Puren, 1989), la phonétique reste quasi-inconnue jusqu'en 1886 (Passy, 1910) : l'apprentissage de l'oral correspond à l'apprentissage d'une référence normative conforme aux traités de prononciation et toujours liée à l'écrit (Galazzi, 1995 ; Weber, 2019). Avec Passy en France, alors jeune agrégé d'anglais, créateur du groupe *Dhi Fonètik Tîtcerz' Asociécon* dès 1886 (qui deviendra l'*Association phonétique des professeurs de langue vivante*<sup>1</sup> en 1889), et d'autres comme Otto Jespersen à Copenhague, Henry Sweat à Londres, la phonétique entre dans les universités en tant que science des sons de l'oral. Les avancées scientifiques permettent de considérer un enseignement moderne des langues incluant parmi les principes méthodologiques de l'apprentissage « naturel » des savoirs nouveaux sur la physique et la physiologie des sons de la parole (Chevalier, 1997 ; Galazzi 1997). Très rapidement, les succès des nouvelles méthodes pédagogiques dans le contexte de l'expansion des échanges internationaux conduisent à la création de formations universitaires sous forme de stage ou de cours d'été. Ceux-ci s'adressent à des étudiants étrangers souhaitant perfectionner leur maîtrise du français pour des besoins professionnels ou culturels. L'université de Grenoble en 1896 fait partie des premières créations (Chevalier, 1997 ; Abou Haidar,

<sup>1</sup> Passy cherche, en plus de développer un alphabet phonétique international, à simplifier l'orthographe de la langue française, d'où la graphie « phonétique ».

## L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE PHONÉTIQUE

2024). Fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>, les premiers laboratoires de phonétique expérimentale se disséminent sur le territoire français (Boë & Bonnot, 2010 ; Brock et al., 2021) : Paris en 1897 (Pierre-Jean Rousselot), Grenoble en 1904 (Théodore Rosset), Montpellier en 1905 (Maurice Grammont), Lille en 1911 (Félix Piquet)..., et à l'international : Kazan en Russie dès 1895 (Vasilij A. Bogorodickij), Hambourg en 1910 (Giulio Panconcelli-Calzia), Londres en 1912 (Daniel Jones), Barcelone en 1913 (Pere Barnils), Perth en Australie en 1913 (Ebenezer Suddard). Malgré leur dissémination, les laboratoires de phonétique restent peu nombreux et certains évoluent en institut. Pourquoi l'université de Grenoble héberge-t-elle l'un des premiers instituts en France et comment cet institut s'est-il positionné dans l'héritage de Rousselot ?

## **2. La phonétique à Grenoble avant la création de l'Institut**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Grenoble est une ville dynamique dont la population ne cesse de croître depuis une centaine d'années (Sylvestre, 1926). Elle passe de 22 000 à 69 000 habitants entre 1806 et 1901. Cette croissance démographique peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le dynamisme économique de la ville et de sa région qui voient se développer les industries de l'énergie hydroélectrique – la « houille blanche » – que sont les papeteries, les chaudronneries, l'électrométaux, l'électrochimie, etc.). Ces industries attirent à Grenoble des milliers de travailleurs de France et de l'étranger (de l'Italie voisine notamment).

À ce dynamisme économique s'ajoute le développement du tourisme lié à la montagne. Le Club Alpin Français de l'Isère est fondé en 1874 par Henry Duhamel et Charles Lory – professeur de géologie à l'université de Grenoble. Il engage un grand nombre de constructions de refuges alpins, de sécurisations de sentiers de randonnées, de publications de bulletins et de recueils photographiques qui participent à attirer un tourisme sportif pratiqué par des personnes issues de milieux sociaux favorisés. En 1889 est fondé le syndicat d'initiative de Grenoble et du Dauphiné, le premier du genre en France.

Ce dynamisme économique et touristique en ce début de XX<sup>e</sup> siècle se traduit par le développement de l'université de Grenoble.

Bien qu'elle soit l'une des plus vieilles de France (crée en 1339 par Humbert II, dernier roi du Dauphiné), l'université de Grenoble

a eu une dynamique chaotique au cours des siècles, en rivalité permanente avec les universités voisines de Vienne et de Valence (Favier, 2017). Mais elle a trouvé avec Joseph Fourier, éminent mathématicien et préfet de l'Isère de 1802 à 1815, un ardent promoteur de l'université impériale, créée en 1806. Fourier a développé les trois facultés de Droit, Lettres et Sciences. Si le droit est une discipline phare à Grenoble depuis sa création (le dauphin Humbert II était friand de droit latin), les lettres et les sciences prennent un véritable essor avec l'université impériale. Les figures telles que Joseph Fourier, les frères Champollion (dont Jean-François, décrypteur des hiéroglyphes) ou le botaniste Dominique Villard sont alors des éléments moteurs de la vie universitaire grenobloise. Mais il n'est fait, au début du XIX<sup>e</sup> – comme c'est le cas dans le reste du monde universitaire –, aucune mention d'enseignement et de recherche en phonétique.

Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que se développe l'attrait vers cette nouvelle discipline qu'est la phonétique expérimentale au sein de la Faculté de lettres. C'est la création en 1896 du *Comité de patronage des étudiants étrangers près l'université de Grenoble* dirigé par Marcel Reymond qui va initier ce développement (Rakotofiringa, 1997).

## 2.1 Le comité de patronage des étudiants étrangers (CPEE)

Le CPEE de Grenoble est un regroupement d'universitaires, industriels et notables grenoblois qui s'unissent en 1896 sous l'impulsion de Marcel Reymond pour promouvoir l'attrait de Grenoble et sa région auprès des étudiants étrangers. La création d'un CPEE à Grenoble n'est pas un cas isolé en France ; il en existe plusieurs en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. Tous semblent suivre le modèle du comité de Paris, créé en 1891 et dirigé par Paul Melon. On trouve un comité à Aix-en-Provence, créé en 1893, un autre à Besançon, créé en 1901, etc.

Les statuts du CPEE de Grenoble précisent dans leur article premier :

« La société qui prend le nom de comité de patronage des étudiants étrangers près l'université de Grenoble, fondée le 3 juillet 1896, a pour but d'inviter par la plus large publicité possible les étrangers à venir faire leurs études à Grenoble, de faciliter leur installation ; de leur donner un appui moral et d'organiser les enseignements les

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

plus propres à attirer une clientèle étrangère, soit pendant les vacances, soit pendant le cours de l'année scolaire<sup>2</sup>. »

Les débuts du CPEE de Grenoble sont modestes. En 1896, un seul étudiant étranger – un allemand – s'inscrit à l'université. Mais très vite, la population d'étudiants étrangers de diverses nationalités augmente (Abou Haidar, 2024).

Le CPEE finance notamment le salaire d'enseignants à l'université ainsi que l'accueil de professeurs invités à donner des séminaires en cours de vacances. Ainsi, on peut noter la présence d'éminents linguistes venus enseigner la phonétique lors de cours d'été : Michel Bréal en 1899, l'abbé Rousselot en 1900, Paul Passy en 1903. En 1904, devant le succès et l'affluence croissante d'étudiants étrangers venant apprendre le français à Grenoble, le comité de patronage engage des discussions avec la Faculté de lettres de Grenoble afin de proposer une chaire de maître de conférences de philologie française moderne pour l'enseignement du français aux étudiants étrangers. L'annonce du poste paraît en 1904 et l'assemblée de la Faculté de lettres examine les candidatures le 27 juin 1904. C'est finalement Théodore Rosset qui est recruté parmi cinq auditionnés le 1<sup>er</sup> novembre 1904. Il devra assurer 1 h de phonétique du français moderne, 2 h de grammaire (morphologie et syntaxe) et 1 h d'explication de textes. Cuq (1997) précise les raisons pour le choix de Rosset :

« La Faculté, [...] « considérant la nature toute particulière des fonctions qu'aura à remplir le nouveau Maître de Conférences, ainsi que l'auditoire très spécial à qui il devra s'adresser (Enseignement de la langue et de la grammaire française aux étudiants étrangers) est d'avis à l'unanimité, qu'il y a lieu d'écartier, en principe, tout candidat, quels que soient d'ailleurs ses titres, dont les études et les travaux sont d'ordre littéraire et non proprement philologique. » M. Rudler, très brillant candidat, est ainsi écarté au profit de M. Rosset qui, « paraît être à tous points de vue, celui qui, d'avance, est le mieux adapté à la fonction qu'il s'agit de remplir » (Cuq, 1997, pp. 25-26).

Dès son arrivée comme maître de conférences, Rosset s'emploie à développer son laboratoire, rattaché à la Faculté de lettres. Comme il le rappelle en 1909, les premières dotations du laboratoire proviennent directement du ministère. L'université de Grenoble ne peut fournir un local pour le laboratoire et c'est vers la

<sup>2</sup> *Statuts du Comité de Patronage des Étudiants Étrangers près l'université de Grenoble, 1902.*

ville de Grenoble que se tourne le comité de patronage. En mai 1905, une salle abandonnée d'une école primaire se voit équipée de 2 tables, d'un phonographe et un enregistreur de voyage. C'est le début du laboratoire de phonétique de Grenoble (Rosset, 1909).

## 2.2 Théodore Rosset

À l'époque des publications des tomes 1 et 2 des *Principes de phonétique expérimentale* de Rousselot (1897, 1901), Théodore Rosset est incorporé pour effectuer son service militaire. Il a 21 ans. Sa fiche matriculaire indique qu'il était étudiant, résidant au lycée Michelet à Paris, et aspirant à la licence ès lettres, ce qui le dispensera d'effectuer les deux dernières années de service national en contrepartie d'un engagement décennal comme réserviste et sous condition de poursuite d'études<sup>3</sup>. De 1901 à 1904, Rosset est élève titulaire de la section IV *Sciences historiques et philologiques* de l'École des hautes études (EHE), entré très probablement sur proposition d'un directeur d'étude après un stage de quelques mois devant permettre de déterminer les intérêts du stagiaire pour la recherche. Il a comme professeurs (ou directeurs d'étude) pour les sciences philologiques Louis Havet en philologie latine, Michel Bréal et Antoine Meillet en grammaire comparée, Gaston Paris, Antoine Thomas et Mario Roques en philologie romane, Jules Gilliéron en dialectologie de la Gaule romane, Paul Passy en phonétique générale et comparée.

Malgré, d'une part, l'intérêt des philologues pour la phonétique – dont certains ont soutenu la méthode expérimentale impulsée par Rousselot sans nécessairement la pratiquer eux-mêmes (voir p. ex. dans Galazzi, 2014) – et, d'autre part, les rôles de Bréal et Paris dès 1896 pour obtenir la création du laboratoire de phonétique expérimentale de Rousselot puis le rôle de « protecteurs » de Bréal et Meillet, la méthode expérimentale n'est pas présente dans les contenus des conférences de l'EHE<sup>4</sup>. Bien que certains des descriptifs mentionnent par exemple des visites collectives dans des musées ainsi que des cours en partie ou totalité dispensés au Louvre (philologie assyrienne ; épigraphies et antiquités romaines ; histoire littéraire de la Renaissance), le laboratoire de Rousselot aurait pu être mentionné dans les sorties de phonétique, mais il n'en est rien. La phonétique enseignée à l'EHE est la phonétique « classique » selon la méthode scientifique

<sup>3</sup> Voir "Les dépenses de la loi militaire". *Revue internationale de l'enseignement* 1889, 18 : 616-628

<sup>4</sup> *Annuaire de l'École pratique des hautes études* (1901-1904)

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

des philologues néogrammairiens. Dans Bergounioux (1992) et Galazzi (1995) nous pouvons y voir deux explications : (1) la méfiance des linguistes pour l'approche expérimentale qui leur demandait de développer de nouvelles connaissances et compétences techniques auxquelles ils pouvaient être réticents – comme l'avouera Passy en 1932 (Galazzi, 1995) ; (2) la crainte de se voir marginalisés et exclus de l'université pour non-conformité aux exigences d'une université de lettres en dérogeant à la méthode scientifique des néogrammairiens (Bergounioux, 1992). En 1904 et dans la même année que l'obtention de la licence ès lettres, Rosset décroche l'agrégation de grammaire (il est reçu 4<sup>e</sup>). Le responsable de la formation à l'agrégation à la Sorbonne est Ferdinand Brunot avec qui Rosset effectue les travaux de recherche qui feront l'objet de ses premières publications.

Rosset rédige un premier article en 1904 sur le « *E féminin au XVII<sup>e</sup> siècle* » paru dans les mélanges offerts à Ferdinand Brunot (Rosset, 1904). En 1908, il publie une somme de 3 articles consacrés à la figure du Père Bouhours, linguiste de la fin du XVII<sup>e</sup> connu pour avoir défendu une vision normative de la langue française (Rosset, 1908). En 1911, il publie sa thèse sur les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les remarques de grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne (Rosset, 1911-a) Mais ce sont surtout ses « *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la langue française aux étrangers* » (Rosset, 1905) qui marquent les débuts de Rosset dans le domaine de la phonétique expérimentale pour l'enseignement du français. Il met une énergie débordante à développer son cours, tout en participant de plus en plus activement aux activités du CPEE, dont il devient secrétaire en 1907.

### **3. Le développement et le rayonnement de l'Institut de phonétique de Grenoble**

#### **3.1 Du laboratoire à l'Institut de phonétique**

Doté d'un budget de plus en plus conséquent, provenant en grande partie des frais d'inscription des étudiants étrangers et de la cession par Rosset des droits d'auteur liés aux ventes de ses *Exercices pratiques*, le laboratoire de phonétique va progressivement se développer. L'inventaire annuel rédigé par Rosset des appareils, du mobilier et des ouvrages qu'il a achetés

depuis les débuts du laboratoire nous permet d'en suivre le développement. En 1911, on peut noter une liste hétéroclite mélangeant des instruments comme un analyseur à flammes de Koenig, un cinématographe Lumière, des phonographes Edison, etc. ; mais aussi des produits pour expériences de laboratoire (huile, pétrole, essence, alcool), des éprouvettes, des tubes en caoutchouc... On est vraiment au cœur de l'ingénierie liée à la phonétique expérimentale !

Avec son équipement grandissant et l'accroissement de son activité, le laboratoire déménage en mai 1908 dans une salle plus « respectable » que le local vétuste des débuts. Il acquiert à ce moment le statut d'institut de phonétique regroupant recherche et enseignement universitaire.

« Ce terme est plus exact que le mot laboratoire. Il veut exprimer que cette organisation comprend deux ordres d'études qui, jusqu'ici ont été séparées : l'enseignement pratique de la prononciation et l'étude scientifique de la parole (Rosset, 1909, p. 445) ».

Ce statut nouveau confère à la phonétique grenobloise une place à part dans le paysage français.

« Il y a dans la plupart des Facultés des Lettres un cours de phonétique historique ; il y a à l'École des Hautes Études, à Paris, et dans diverses Universités étrangères des séminaires de phonétique descriptive où l'on décrit et enseigne aux futurs professeurs de langues vivantes les sons de ces langues ; il y a enfin, au Collège de France et dans cinq ou six Universités françaises et étrangères, des laboratoires de phonétique expérimentale ; mais nulle part on n'a songé à réunir en un seul corps ces tronçons épars des études phonétiques. C'est une création originale de l'Université de Grenoble que d'avoir groupé en un Institut particulier toutes ces recherches pratiques, historiques, dialectales et expérimentales, et attesté par là leur intime solidarité » (Rosset, 1909, p. 445).

Concernant les recherches mentionnées par Rosset, si les axes pratiques, historiques et expérimentaux sont clairement attestés, il est plus difficile de trouver des traces de recherches dialectales dans ses publications. Rosset mentionne en outre – toujours en 1909 – que :

« L'Institut est membre fondateur de la Société internationale de dialectologie romane et il sera officiellement chargé de faire l'étude des patois et dialectes du Dauphiné ; il groupera ainsi un certain nombre de travailleurs, français ou étrangers, qui viendront grossir le nombre de ses étudiants et accroître la réputation de l'Université. » (Rosset, 1909, p. 449)

## L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE PHONÉTIQUE

Il est possible que Rosset ait enregistré des locuteurs de dialectes franco-provençaux et étudié leur production mais nous n'en avons pas connaissance. Sa thèse de doctorat sur le parler parisien du XVII<sup>e</sup> siècle sous la direction de Brunot – soutenue en 1911 à la Sorbonne – exprime bien une préoccupation dialectale mais à partir de textes écrits (pour une analyse détaillée de ce travail, voir Bonnot & Boë, 2010). On est donc loin des recherches en dialectologie basées sur la phonétique expérimentale comme a pu le faire Rousselot.

En revanche, les activités d'ingénierie et de pédagogue de Rosset sont remarquablement illustrées par sa thèse complémentaire (Rosset, 1911-b).

### **3.2 Rosset, un pédagogue et ingénieur infatigable mais controversé**

Comme Rosset le rapporte dans la préface de ses *Exercices pratiques* (Rosset, 1905), il existe déjà de nombreux manuels d'enseignement du français présentant les bases théoriques de la prononciation du français (il cite Passy, 1899 ; Rousselot et Laclotte, 1902 ; Zünd-Burguet, 1902 ; Nyrop, 1902). Ces ouvrages, à la pointe des connaissances en phonétique, se contentent selon lui « d'en faire l'application par la lecture de textes quelconques, simplement mis bout à bout » (Rosset, 1905-a, p. 2 ; voir aussi à ce sujet Rosset, 1905-b, p. 315). Mais pour Rosset, il existe une méthode nouvelle, prolongeant les travaux de Rousselot et Zünd-Burguet et les appliquant directement à l'apprentissage du français :

« C'est de leurs conclusions que s'inspire cette méthode. À côté de l'enseignement théorique, on veut mettre désormais la démonstration expérimentale des articulations; le palais artificiel, les ampoules exploratrices, le cadran indicateur, le cylindre inscripteur, le tambour enregistreur, le manomètre à eau, le signal du larynx, etc., permettent désormais de connaître et de montrer exactement quels organes interviennent dans la production du son, dans quelle mesure, à quel moment; ils peuvent aussi révéler quelles erreurs commet un étranger dans la mise en action des organes phonateurs ; ils lui permettent de se rendre compte lui-même, par la vue, que *a* allemand ne s'articule pas comme *a* français, de vérifier expérimentalement si les corrections qu'il essaye sont heureuses, de s'assurer enfin qu'il met bien en mouvement les organes nécessaires, ceux-là seulement et dans la mesure exacte qui convient. » (Rosset, 1905-a, pp. 2-3).

Ainsi la phonétique expérimentale peut – selon Rosset – servir aux apprenants pour mesurer et visualiser leur propre production de parole.

Mais apprendre une langue ne consiste pas uniquement à articuler des mots, il faut également en saisir la prosodie :

« De plus, parler une langue correctement, ce n'est pas articuler sans fautes des mots isolés, c'est prononcer des phrases avec l'accent, les accommodations, le rythme, l'intonation qu'un indigène leur donne spontanément, et qu'un étranger doit apprendre, avec peine parfois. Le plus souvent on confie cet enseignement à la vie quotidienne ; et l'on pense qu'à force d'entendre parler et lire, on arrivera à parler et à lire correctement. Cet espoir est parfois réalisé mais une telle méthode demande beaucoup de temps, et le succès en est toujours incertain » (Rosset, 1905-a, pp. 2-3).

Et pour cela, rien ne vaut un maître dévoué, « sans cesse à la disposition des élèves pour répéter infatigablement les même dix lignes de proses » (Rosset, 1905-a, p. 4), et ce, d'une façon immuable. Pour cela, Rosset propose la reproduction mécanique de sons enregistrés sur cylindres phonographiques. C'est ainsi que ses *Exercices pratiques* sont accompagnés d'enregistrements de Rosset lui-même, prononçant les textes cités dans l'ouvrage<sup>5</sup>. Le phonographe du laboratoire de phonétique sert ainsi de « maître infatigable » et Rosset s'attelle à développer un dispositif capable de reproduire les cylindres phonographiques – qui s'usent rapidement à l'usage – et il y ajoute un dispositif de visualisation des signaux de parole enregistrés qui est son apport principal à l'expérimentation en phonétique.

« Aussi, dès le début, ai-je été préoccupé de posséder un moyen d'obtenir mécaniquement la copie d'un cylindre enregistré sur un cylindre vierge, qui remédierait à tous ces inconvénients et qui, de plus, permettrait à mes élèves étrangers d'emporter chez eux en même temps un livre pour avoir la transcription phonologique des sons français et une collection de cylindres pour avoir la transcription phonographique de la diction française » (Rosset, 1911-b, p. 63).

<sup>5</sup> Quelques exemples d'*Exercices pratiques d'articulation et de diction* sont disponibles sur gallica : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb42336689k>. Il s'agit d'enregistrements sur disques vinyle produits par Pathé qui sont de bien meilleure qualité que les premiers cylindres phonographiques enregistrés par Rosset dans son laboratoire.

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

Les difficultés de fabrication sont nombreuses, et c'est avec l'aide d'un « mécanicien »<sup>6</sup> qu'il parvient à fabriquer cet appareil reproducteur après de nombreux essais détaillés dans son manuscrit.

La difficulté est toute aussi grande quand Rosset souhaite ajouter à son dispositif un moyen d'inscrire le signal sur le papier afin de pouvoir le mesurer et l'étudier précisément.

Il propose – en s'inspirant de Ludimar Hermann – l'utilisation d'un système optique basé sur un petit miroir connecté à la tête de lecture du phonographe et réfléchissant un rayon lumineux vers un cylindre muni d'un papier photographique et enfermé dans une chambre noire. Il peut ainsi amplifier le signal inscrit sans les distorsions causées par un levier mécanique (Teston, 2006). Les signaux inscrits par ce dispositif – présentés en annexe de la thèse de Rosset – sont d'une grande netteté mais leur pertinence est très vite questionnée par les grands noms de la phonétique de l'époque, dont Rousselot.

Rousselot est avec Hubert Pernot éditeur de la toute nouvelle *Revue de Phonétique* qui naît en 1911 (Rousselot, 1911a, 5-10). La revue est destinée à être l'organe qui pourra servir à la progression de la science phonétique encore balbutiante. Elle propose des articles de fond et également des critiques d'ouvrages et d'expériences touchant à la phonétique. Rosset a « l'honneur » de ces deux types de critiques pour sa thèse complémentaire, par Jean Poirot d'une part, et par Rousselot d'autre part, qui questionnent très fortement la méthodologie de Rosset. Ce dernier est accusé de manquer de connaissance sur les travaux antérieurs :

« L'ignorance des travaux antérieurs est à peu près complète, les citations souvent de seconde main, ce qui étonne, d'abord parce qu'il s'agit d'une thèse, et aussi que, l'auteur condamnant tout ce qui s'est fait avant lui, on s'attendait à ce qu'il eût lu d'original les savants dont il apprécie défavorablement les efforts » (Poirot, 1911-a, p. 190).

D'après Poirot, Rosset ne cite pas assez clairement ses sources, voire cache l'apport de Lioret à son dispositif :

« Il a rencontré un mécanicien » (p. 65) qui lui a construit ce duplicateur, et, à ce qu'il semble résulter du texte, aussi le reste de l'appareil. Pourquoi ne pas le nommer, comme c'est l'usage ?

<sup>6</sup> Ce mécanicien anonyme est Henri Lioret, horloger devenu constructeur de phonographes et féru de phonétique.

D'ailleurs il est facile de voir qui c'est. L'appareil des fig. 34-36 montre dans tous les détails techniques d'exécution (forme du volant, des coussinets d'axe, des transmissions à fourche, mobilité du cylindre et immobilité du duplicateur) une identité absolue avec l'appareil construit par M. Lioret pour le même usage (sauf bien entendu l'emploi d'un seul cylindre) » (Poirot, 1911-a, p. 194).

À ce sujet, Rosset enverra une lettre de réponse à Rousselot en demandant sa publication dans la revue de phonétique, ce qui sera fait :

« Cet appareil a été construit par M. Lioret sur mes indications pour mon Laboratoire ; j'ai fait des inscriptions avec cet appareil et j'en ai analysé les défauts (pp. 54-58). J'ai reconnu que les courbes obtenues n'avaient aucune garantie d'exactitude. J'ai donc renoncé à ce mode de transcription, insuffisant à mon avis. M. Lioret a repris l'appareil, il y a apporté quelques modifications de détail – en particulier dans les rapports d'amplification – qui ne changent rien, ni au principe de l'appareil, ni à la valeur des résultats, et il l'a communiqué sous son nom à l'Académie des Sciences. Et dans sa communication il a fait allusion à mes expériences faites avec cet appareil avant qu'il l'eût modifié » (Rosset, 1911-c, pp. 303-304).

Mais Lioret réfutera également les arguments de Rosset dans une lettre également publiée dans la *Revue de Phonétique* (Lioret, 1911, pp. 304-306).

La rigueur expérimentale de Rosset est également mise en doute :

« Les tambours employés par M. Rosset ne sont certainement pas semblables : le premier est plus flexible, le second plus tendu ou plus dur. Et cela n'est point un inconvénient entre les mains d'un habile expérimentateur : à l'un, il demandera le son fondamental, à l'autre, les harmoniques. Pour obtenir de deux tambours des résultats identiques, j'ai introduit dans leur construction un organe de réglage. M. Rosset l'a-t-il essayé ? » (Rousselot, 1911-b, p. 202).

Enfin, le point qui ressort le plus fortement est le manque d'analyse des résultats de tracés proposés par Rosset :

« Une expérience n'a toute sa valeur que si elle a été interprétée et analysée. Ce complément manque à celle de M. Rosset. C'est dommage, car beaucoup, comme moi, penseront que ses tracés ne sont pas analysables et que, malgré tout ce qu'ils ont coûté, ils sont loin de valoir ceux de deux modestes petits tambours » (Rousselot, 1911-b, p. 231).

Le compte-rendu fait par Chlumský (1911-a) tempère néanmoins les critiques faites par Rousselot et Poirot. La description du dispositif expérimental est jugée « très soignée ». La volonté de perfectionner le procédé de transcription en ajoutant un

## L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE PHONÉTIQUE

contrôle supplémentaire est également louée. Mais les réserves émises par Rosset lui-même sont rappelées et Chlumský conclut par une citation de Panconcelli-Calzia à propos de Rosset :

«... ce n'est qu'après que M. Rosset aura publié un travail scientifique accompagné d'indications techniques précises, de figures et de résultats tirés de nombreuses recherches, conduites systématiquement pour la parole et pour le chant, que l'on pourra porter le jugement définitif sur ce procédé nouveau » (Chlumský, 1911-a, p. 75).

Cette remarque nous semble pertinente tant il est vrai que Rosset n'ira pas très loin dans l'utilisation de son appareil pour des recherches en phonétique. L'arrivée de la guerre en 1914 et sa mobilisation y seront pour beaucoup mais il est à noter que Rosset choisira – à son retour de la guerre – de quitter la direction de l'Institut pour poursuivre la voie de haut-fonctionnaire qui lui sera offerte.

### **4. De l'héritage de Rousselot à Grenoble : questions ouvertes**

En introduisant avec génie les sciences expérimentales dans l'étude du langage et en démontrant leur entière complémentarité avec les études de phonétique historique des néogrammairiens, Rousselot a définitivement impulsé dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> un renouveau des études phonétiques qui annonce les contours des toutes nouvelles sciences du langage (Auroux, 2000 ; Weber, 2019). La méthode expérimentale qui se diffuse rapidement au-delà des frontières nationales (Chevalier, 1997 ; Boë & Vilain, 2010 ; Galazzi, 2014) inspira incontestablement Rosset à qui l'on doit : la création en 1904 du tout premier laboratoire de phonétique rattaché à une université de lettres puis son évolution, tout aussi originale pour l'époque, quatre ans plus tard, en institut de phonétique alliant recherche scientifique et pédagogie moderne ; l'enseignement théorique et pratique de la phonétique expérimentale qu'il introduit dans la formation et qui l'amène à intégrer la démonstration expérimentale dans l'apprentissage du français avec un retentissement international ; l'équipement du laboratoire de phonétique, très modeste à ses débuts mais qui, en quelques années sous sa direction, se verra doté des meilleurs équipements de l'époque ; enfin la publication de sa thèse complémentaire en phonétique expérimentale (Abou Haidar 2024 ; Abry et al. 1997 ; Boë et Vilain, 2010 ; Brock et al.,

2021 ; Cuq, 1997 ; Galazzi, 1997 ; Gsell, 1956 ; Rosset, 1905, 1909, 1911-b).

#### **4.1 Rosset et Rousselot**

Mais quelles étaient les relations de Rosset avec Rousselot ou de Rousselot avec Rosset ? Sans trace de correspondance, hormis la lettre de Rosset adressée au directeur Rousselot pour demande de publication dans la *Revue de phonétique* en tant que droit de réponse dans le cadre de la critique accusatrice de Poirot sur sa thèse complémentaire (Poirot, 1911-a), il est difficile, dans l'état de nos connaissances actuelles, de répondre avec certitude à cette question. Le jeu de la critique de cette époque mérirait qu'on s'y arrête davantage lorsqu'on lit le compte rendu de lecture de Chlumský (Chlumský, 1911-b) parfois très défavorable sur certains passages de *Die Phonetik* de Poirot (1911-b).

Cet épisode à charge sur le travail de Rosset précède la polémique relative à l'annonce de la vacance d'un cours de phonétique à l'Institut de phonétique de l'université de Paris à compter du 1er janvier 1912 (Rousselot & Pernot, 1911, p. 386). Rosset est candidat avec Hubert Pernot et Léonce Roudet, mais le Conseil de la faculté réuni le 9 novembre décide de ne pas exiger le titre de docteur permettant à Poirot – qui n'a pas encore soutenu de thèse – de faire acte de candidature. Le 16 décembre, le conseil décide le report du recrutement à la demande d'un de ses membres afin de permettre à plus de candidats non docteurs de postuler. Poirot ne sera recruté qu'en 1914 après avoir obtenu sa thèse en 1913 (Vaissermann, 2003). L'affrontement entre Rosset et Poirot a-t-il joué un rôle dans cette polémique et a-t-il eu une influence sur les décisions du Conseil de la faculté ? Cette question mérirait d'être examinée de près pour éclairer les relations entre Rosset et les soutiens de Poirot.

Les critiques formulées à l'encontre de Rosset nous amènent à poser plusieurs autres questions essentielles qui demeurent pour l'heure sans réponse : quelle a été la formation de Rosset à la phonétique expérimentale ? A-t-il suivi les cours de Rousselot ? A-t-il été stagiaire dans le laboratoire de phonétique expérimentale de l'Institut catholique de Paris ?

#### **4.2 Rosset et Brunot**

On peut supposer que, plutôt que par Rousselot, Rosset a été initié à la phonétique expérimentale en suivant « son maître » Ferdinand Brunot dont il participe aux mélanges de philologie

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

offerts à l'occasion de sa 20<sup>e</sup> année de professorat dans l'enseignement supérieur par ses élèves français et étrangers (Brunot, 1904). Dix ans plus tôt, Brunot, jeune maître de conférences de la Sorbonne, est recruté par l'Alliance française sous l'autorité scientifique de l'École normale supérieure (ENS) de Saint-Cloud pour assurer les cours de français dans le cadre de l'expansion du français à l'international. Il fait appel à Rousselot :

« À côté des cours de civilisation, Brunot introduit un important enseignement de l'histoire de la langue et de la littérature ; et, au niveau élémentaire, un cours de prononciation et de conversation qui a un très gros succès. Pour l'assurer, Brunot, curieux de toute nouveauté, recrute un pionnier de la nouvelle phonétique expérimentale, l'abbé Pierre Jean Rousselot. En 1898, l'abbé assure un cours régulier, avec des collaborateurs techniciens. Le programme occupe deux pages dans le Bulletin de l'Alliance de 1898 ; il décrit tout un appareillage d'analyse des sons, de l'appareil Rosapelly aux techniques de Zünd-Burguet. Il prévoit des Exercices d'entraînement ». (Chevalier, 2010, p. 3)

Brunot met fin à ses responsabilités à l'Alliance en 1904 pour se consacrer pleinement à la formation de ses étudiants de licence et d'agrégation. Brunot vise un projet de création d'un enseignement « scientifique » du français en Sorbonne dont la méthodologie pourrait être appliquée jusque dans l'enseignement primaire (Chevalier, 2010). Son objectif est l'institutionnalisation de l'apprentissage du français avec la création d'une École supérieure de la langue française. Une première phase de ce projet est la création de l'Institut de phonétique de la Sorbonne dont Brunot prend la tête et auquel il adosse les Archives de la parole, en 1911, collecte phonographique des patois et des usages du français inspirée du travail de terrain réalisé par Rousselot (Deraze et Loyant, 2014 ; Cordereix, 2001).

Rosset reste proche de Brunot qu'il invite à enseigner à Grenoble pendant les cours de vacances en 1909 et 1913. À la fin de la première guerre mondiale, Brunot est identifié comme le personnage central d'un projet national ambitieux en discussion au Commissariat général à l'information et à la propagande pour une expansion du français sans précédent à travers le monde (Chevalier, 2010). Ce projet comprendrait une Direction de l'enseignement de la langue française qui serait proposée à Brunot et envisagerait la création d'un directoire d'universitaires missionnés à l'étranger. C'est ce projet qui permettra la création de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger

(EPPFE), futur Institut des professeurs de français à l'étranger (IPFE), à la Sorbonne, en 1920, par Brunot.

En février 1919, Rosset est mis en congé de démobilisation. Il sera nommé en 1919 directeur général de l'Instruction publique et des beaux-arts en Tunisie par le ministre Léon Bérard, ancien avocat et connaisseur des travaux de phonétique expérimentale de Rousselot. Entré au barreau de Paris en 1901, Léon Bérard, pour son premier litige qui portait sur la reproduction sonore et les droits d'auteur, a fait appel à Rousselot sur les conseils de son confrère, le fils de Michel Bréal (Galazzi, 2014). Il a ainsi eu connaissance de la phonétique expérimentale. Cela peut expliquer le parcours de Rosset depuis Grenoble jusqu'au poste de recteur de l'académie de Dijon en 1923.

Rosset restera professeur honoraire de la Faculté des lettres de l'université de Grenoble et membre d'honneur du CPEE jusqu'à sa nomination comme directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique en 1926.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Abou Haidar, Laura (2024). "Ce que la didactique doit à la phonétique : l'hypothèse du chaînon manquant". *Repères-Dorif : autour du français : langues, cultures et plurilinguisme* 30.
- Abry, Dominique, Louis-Jean Boë & Hippolyte Rakotofiringa (1997). "Théodore Rosset et l'établissement de la phonétique expérimentale à Grenoble. Une consonance entre une nouvelle discipline et le dynamisme d'un Comité de patronage". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 20. 54-72.
- Auroux, Sylvain (2000). *Histoire des idées linguistiques. Tome 3 : L'hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Bange, Christian (2009). "Claude Bernard, la méthode expérimentale, et la Société de Biologie". *Journal de la Société de Biologie* 203(3). 235-247.
- Bergounioux, Gabriel (1992). "Linguistique et variation : repères historiques". *Langages* 108. 114-125.
- Bergounioux, Gabriel (1995). "Linguistique et philologie dans les facultés françaises de 1850 à 1900". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 16. 65-81.
- Boë, Louis-Jean, & Jean-François Bonnot (2010). "Création et émergence de la phonétique expérimentale en France : de l'abbé Rousselot à Théodore Rosset". In Louis-Jean Boë et Coriandre-Emmanuel Vilain (eds.), *Un siècle de phonétique expérimentale*. Lyon : ENS éditions. 103-128.

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

- Boë, Louis-Jean & Coriandre Vilain (2010). *Un siècle de phonétique expérimentale*. Lyon : ENS éditions.
- Bonnot, Jean-François & Louis-Jean Boë (2010). "À propos des sources et influences historiques de l'œuvre de Théodore Rosset. In Louis-Jean Boë et Coriandre-Emmanuel Vilain (eds.), *Un siècle de phonétique expérimentale*. Lyon : ENS éditions. 129-145.
- Bopp, Franz (1827). *Ausführliches Lehrgebäude der Sanskrita-Sprache*. Berlin : Druckeri der Königl. Akademie der Wissenschaften.
- Brock, Gilbert, Caroline Buffoni, Josiane Clarenc, Pierre-Olivier Gaumin & Fabrice Hirsch (2021). "Les laboratoires de phonétique français dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : instrumentations, corpus et thématiques de recherche". In Christelle Dodane & Claudia Schweister (eds), *Histoire de la description de la parole : de l'introspection à l'instrumentation*. Paris : Honoré Champion. 301-318.
- Chevalier, Jean-Claude (1997). "Phonétique expérimentale et Cours pour étrangers en France à la fin du 19<sup>e</sup> siècle". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 19. 158-165.
- Chevalier, Jean-Claude (2010). "Ferdinand Brunot et les débuts de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 44. 15-27.
- Chlumský, Joseph (1911-a). "Appareils nouveaux". *Revue de phonétique* 1. 68-78.
- Chlumský, Joseph (1911-b). "Compte rendu". *Revue de phonétique* 1. 376-383.
- Cordereix, Pascal (2001). "Ferdinand Brunot, le phonographe et les « patois »". *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie* 29(1). 39-54.
- Cuq, Jean-Pierre (1997). "La chaire de philologie moderne destinée à l'enseignement du français aux étrangers à l'Université de Grenoble. Création et évolution : 1904-1936". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 20. 22-36.
- Deraze, Marianne & Xavier Loyant (2014). "Autour des premiers appareils de laboratoire de l'Institut de phonétique de Paris". *Revue de la BNF* 48(3). 12-18.
- Dubois, Jérémie (2017). "L'enseignement des langues étrangères sous la Troisième République : des disciplines en prise avec les relations internationales". *Revue française de pédagogie* 199. 23-37.
- Favier, René (2017). *Le roman de l'université Grenoble, 1339-2016*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (PUG).
- Galazzi, Enrica (1995). "Phonétique/Université/Enseignement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle". *Histoire épistémologie langage* 17(1). 95-114.

- Galazzi, Enrica (1997). "Physiologie de la parole et enseignement de la prononciation fin 19<sup>e</sup> / début 20<sup>e</sup> siècles". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 19. 166-183.
- Galazzi, Enrica (2014). "Pierre Jean Rousselot : la phonétique expérimentale au service de l'homme". *Dossiers d'HEL*, Linguistiques d'intervention : des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues 6.
- Grimm, Jacob (1822). *Deutsche Grammatik*. Göttingen: Die Dieterische Buchhandlung.
- Gsell, René (1956). "L'institut de phonétique de la faculté des lettres de l'université de Grenoble (1904)". In Sever Pop (ed), *Instituts de phonétique et archives phonographiques*. Commission d'enquête linguistique, Comité international permanent des linguistes. Université de Californie. 218-228.
- Lioret, Henri (1911). "Correspondance au directeur de la revue de phonétique ". *Revue de phonétique* 1. 304-306.
- Passy, Paul (1891). *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*. Paris : Firmin-Didot.
- Passy, Paul (1899). *Les sons du français*. Paris : Didot.
- Passy, Paul (1910). "Un quart de siècle". *Le Maître Phonétique*. 69-72.
- Paveau, Marie-Anne & Georges-Elia Sarfati (2003). *Les grandes théories de la linguistique ; de la grammaire comparée à la pragmatique*. Paris : Armand Colin.
- Poirot, Jean (1911-a). "Compte-rendu des Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée ". *Revue de phonétique* 1. 190-196
- Poirot, Jean (1911-b). *Die Phonetik*. Leipzig : Hirzel.
- Puren, Christian. (1989). "L'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères en France au XIX<sup>e</sup> siècle ou la naissance d'une didactique". *Langue française* 82. 8-19.
- Rakotofiringa, Hippolyte (1997). "Contributions du Comité de Patronage des Étudiants Étrangers au développement de l'Université de Grenoble durant les premières décennies de ce siècle ". *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 20. 73-85.
- Rask, Rasmus. (2013) [1818]. *Investigation of the origin of the Old Norse or Icelandic language*. New edition of the 1993 English translation by Niels Ege, with an introduction by Frans Gregersen (Amsterdam classics in linguistics, 1800-1925 18). Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.
- Rosset, Théodore (1904). "E féminin au XVII<sup>e</sup> siècle". In *Mélanges de philologie offerts à Ferdinand Brunot à l'occasion de sa 20<sup>e</sup> année de professorat dans l'enseignement supérieur par ses élèves français et étrangers*. Paris : Société nouvelle de librairie et d'édition. 433-450.

L'HÉRITAGE DE ROUSSELOT À GRENOBLE : CRÉATION ET  
DÉVELOPPEMENT D'UN DES TOUT PREMIERS INSTITUT DE  
PHONÉTIQUE

- Rosset, Théodore (1905-a). *Exercices pratiques d'articulation et de diction*. Grenoble : Gratier.
- Rosset Théodore (1905-b). Un enseignement expérimental de la prononciation française. *Revue internationale de l'enseignement*, tome 49. 310-315.
- Rosset, Théodore (1908). *Entretien, Doutes, Critique et Remarques du Père Bouhours sur la Langue Française, 1671-1692*. Grenoble : Allier Frère.
- Rosset, Théodore (1909). "Les agrandissements de l'université de Grenoble - 1/ L'institut de phonétique". *Annales de l'Université de Grenoble* 21. 444-449.
- Rosset, Théodore (1911-a). *Les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les remarques de grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*. Paris : Armand Colin.
- Rosset, Théodore (1911-b). *Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée*. Paris : Armand Colin.
- Rosset, Théodore (1911-c). "Correspondance au directeur de la revue de phonétique". *Revue de phonétique* 1. 303-304.
- Rousselot, Pierre Jean (1891). *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*. Paris : Welter.
- Rousselot, Pierre Jean (1897). *Principes de phonétique expérimentale*. Tome 1. Paris : Welter.
- Rousselot, Pierre Jean (1901). *Principes de phonétique expérimentale*. Tome 2. Paris : Welter.
- Rousselot, Pierre Jean (1911-a). "Notre programme". *Revue de Phonétique* 1. 5-10.
- Rousselot, Pierre Jean (1911-b). "Critique d'expériences". *Revue de phonétique* 1. 201-231.
- Rousseau, Jean (1981). "R. Rask (1787-1832) et la transcription des langues amérindiennes - Une lettre inédite à J. Pickering". *Histoire Épistémologie Langage* 3-2. 69-83.
- Sampson, Geoffrey (1980). *Schools of linguistics*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Sylvestre, Victor (1926). "La population de Grenoble en 1926". *Revue de géographie alpine* 14(3). 659-664.
- Teston, Bernard (2006). "À la poursuite de la trace du signal de parole". *XXVI<sup>es</sup> Journées d'Études sur la Parole, JEP-AFCP*. Dinard, France. 7-10.
- Teston, Bernard (2010). "Le rôle d'Étienne-Jules Marey dans l'émergence de la phonétique expérimentale". In Louis-Jean Boë & Coriandre-Emmanuel Vilain (eds), *Un siècle de phonétique expérimentale*. Lyon : ENS Éditions. 59-89.

NATHALIE VALLÉE ET CORIANDRE VILAIN

- Vaissermann, Romain (2003). "Un phonéticien finno-ougrien : Jean Poirot alias Jean Deck". *Le Porche* 14, 59-68.
- Weber, Corinne (2019). "Interrogations épistémologiques autour de l'oralité". *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle* 16(1).